

Bulletin Officiel Canadien

Publié une fois par semaine par le
Directeur de l'Information.

Bureaux: Hope Chambers,
Rue Sparks, Ottawa.
Tél.: Queen 4055 et Queen 7711.



Le BULLETIN OFFICIEL CANADIEN est adressé gratuitement aux membres du Parlement, aux membres des Législatures provinciales, à la magistrature, aux journaux quotidiens et hebdomadaires, aux officiers de l'armée, aux maires et aux maîtres de poste des villes et des villages, à tous les fonctionnaires publics et aux institutions qui sont en mesure de répandre les nouvelles officielles.

Prix de l'abonnement.

Un an. \$2.00
Six mois. 1.00

Tous les chèques, mandats, traites, doivent être faits payables à: CANADIAN OFFICIAL RECORD, Ottawa.

EXTRAIT DE L'ARRÊTÉ EN CONSEIL N° 2206.

"Le Comité du Conseil Privé constate de plus, que, cette guerre étant le fait de tout le peuple canadien, il est désirable que le peuple tout entier soit tenu aussi complètement au courant que possible des actes du gouvernement concernant la conduite de la guerre, aussi bien que de ceux concernant la solution de nos problèmes domestiques, et pour atteindre ce but, il est d'avis qu'un BULLETIN OFFICIEL devrait être fondé et publié une fois par semaine pour faire connaître les mesures prises par le gouvernement en rapport avec la guerre, et, d'une façon générale, la participation à tous les degrés de la nation à la guerre."

LA BRANCHE MÉDICALE
DU BUREAU DES PENSIONSElle rencontre parfois des cas
curieux ou intéressants.

On nous communique ce qui suit: Le Bureau des commissaires des Pensions n'a pas à s'occuper que du paiement de celles-ci et remplit incidemment des fonctions variées, bien que connexes à l'administration des pensions. On peut classer ainsi celle de l'aviseur médical et de son personnel, dont la fonction principale est de prendre connaissance du dossier médical de chaque soldat, y compris le rapport de sa libération. Ces documents constituent l'historique complet de tous les maux ou blessures dont il a pu souffrir depuis son enrôlement, et forment par conséquent la base des renseignements nécessaires à la détermination de son droit à la pension.

On fait parfois des trouvailles inattendues dans ces historiques personnels, et nous en citerons une qui donne une idée assez juste des difficultés que rencontre l'aviseur médical. Elle met aussi en scène une maladie de guerre assez rare, bien que loin d'être inconnue.

Un soldat ayant été enterré par l'explosion d'un obus fut renvoyé au Canada souffrant de la paralysie presque complète des deux jambes, durant alors depuis plus de neuf mois. Il pouvait se mouvoir quelque peu, au moyen de deux béquilles, mais pas autrement. L'examen de ses papiers démontrant quelques légères contradictions, l'aviseur médical du Bureau demanda que le soldat fût examiné de nouveau par un spécialiste en maladie nerveuses. Cet examen révéla que la paralysie dont souffrait cet homme était de

nature purement fonctionnelle, ou hystérique; autrement dit, ni le cerveau ni les nerfs n'étaient affectés, ce qui n'empêchait pas le patient d'être très sincèrement convaincu qu'il était paralysé. En moins de deux semaines, il était complètement guéri et marche maintenant aussi bien qu'avant son accident. Par conséquent, au lieu d'être classé parmi les pensionnables à 100 pour 100 et de passer son existence aux frais de l'Etat, il est en mesure d'aller et venir librement et de gagner lui-même sa vie au moyen de forces physiques au moins égales à celles dont il jouissait autrefois.

Les aviseurs médicaux du Bureau des Pensions sont devenus experts dans la recherche de cas de ce genre et ont constamment l'œil ouvert pour les reconnaître. Dans le doute, ils demandent un examen par spécialiste, et si le cas est reconnu authentique, le rapport du spécialiste constitue une garantie de plus de la justesse du degré de pensionnabilité accordé par le Bureau. Si au contraire il s'agit de l'une des nombreuses manifestations de l'hystérie, le spécialiste réussit généralement à obtenir une prompte guérison du patient.

Grandes quand on les regarde,
petites quand on les compare.

Encore qu'ils paraissent considérables quand on les désigne en livres, les réserves de provisions accumulées dans les entrepôts frigorifiques du Canada ne représentent qu'une petite fraction des quantités nécessaires outre-mer. Voici à ce sujet un petit tableau qui donne d'une part la quantité des principales provisions qui étaient récemment dans les entrepôts des grandes compagnies, telles qu'indiquées dans leurs rapports à la section du coût de la vie du ministère du Travail, et d'autre part le temps que ces provisions pourraient suffire aux besoins de la seule population civile de la Grande-Bretagne:

Noms des provisions.	Quantité, en livres, dans les entrepôts frigorifiques du Canada.	Combien de temps ces provisions pourraient suffire aux besoins de la Gr.-Bretagne.
Beurre.	1,689,260	21 heures.
Fromage.	2,190,093	2½ jours.
Bœuf.	17,203,918	2½ jours.
Lard.	29,458,903	14½ jours.
Bacon, jambon, viandes fumées.	13,113,967	5½ jours.

On ne tient pas compte dans ces calculs des besoins, ni de l'armée, ni de la France ou de l'Italie. De plus les quantités mentionnées ont déjà été considérablement réduites par l'expédition de chargements outre-mer. Les réserves dans nos entrepôts frigorifiques pourront augmenter ou diminuer encore temporairement, à cause de nouvelles expéditions en Angleterre ou pour d'autres raisons, mais notre Commission des vivres a l'assurance que tout le blé, toute la viande et tous les produits laitiers dont le Canada pourra disposer par suite d'une augmentation dans la production ou d'une diminution dans la consommation, sont nécessaires à la Grande-Bretagne et à nos alliés.

LE CABINET DE GUERRE
IMPERIAL DE LONDRES

Le gouvernement de chaque Dominion consent à avoir toujours l'un de ses membres en résidence dans la métropole anglaise.

UNE INSTITUTION
DESORMAIS PERMANENTE

Le ministère britannique de l'information adresse au "Bulletin Officiel" ce qui suit:

On annonce d'importants développements dans le fonctionnement et l'organisation du cabinet de guerre de l'empire britannique. Ce corps, créé l'an dernier, siège à Londres depuis deux mois et demi. C'est essentiellement un exécutif de l'empire, traitant les plus hautes questions se rattachant à la guerre.

Le cabinet de guerre impérial se distingue du cabinet de guerre du Royaume-Uni. Sir Robert Borden, premier ministre du Dominion, a fait les commentaires suivants sur ces deux organismes:

Pour la première fois dans l'histoire de l'empire, siègent à Londres deux cabinets, tous deux convenablement constitués et remplissant tous deux des fonctions bien définies. Le premier ministre du Royaume-Uni préside chacun d'eux. L'un est appelé "cabinet de guerre", et s'occupe surtout des questions intéressant la poursuite de la guerre comme étant les plus importantes pour le Royaume-Uni. L'autre, connu sous le nom de "cabinet de guerre impérial", a un objet et une juridiction plus vastes, réunit un personnel plus nombreux. A ses délibérations ont été convoqués les représentants de tous les dominions autonomes et de l'Inde. Nous sommes réunis là sur un pied d'égalité, sous la présidence du premier ministre du Royaume-Uni; nous nous y sommes rencontrés comme des égaux; il est primus inter pares.

Les ministres de six nations (ainsi que ceux de l'Inde) siègent autour de la table du conseil, responsables à leurs parlements respectifs et aux peuples des pays qu'ils représentent. Chaque nation donne son avis sur les questions d'intérêt commun et de la plus haute importance, au fur et à mesure du progrès des délibérations; chacun conserve intactes sa parfaite autonomie, sa propre liberté d'action et la responsabilité de ses ministres envers leur propre électeurat.

Il avait été décidé l'an dernier que le cabinet de guerre impérial se réunirait tous les ans. Mais d'après une autre décision qui vient d'être annoncée, le cabinet, au lieu d'avoir une existence périodique, sera établi en permanence. Le gouvernement de chaque Dominion autonome devra avoir l'un de ses membres résidant en Angleterre et toujours prêt à prendre part aux délibérations impériales. L'Inde sera aussi directement représentée. Ainsi sera formé le personnel d'un cabinet impérial permanent, non responsable, cependant, comme dans le système fédéral, à un seul parlement, mais dont chaque membre sera responsable au gouvernement qu'il représente. De cette façon, il n'y aura aucun empiètement sur l'autonomie des gouvernements constituants.

Achetez le plus possible
des bons de la Victoire!

PROLONGEMENT DE LA
PÉRIODE D'EXEMPTION
POUR LES CULTIVATEURS

Le conseil du service militaire vient d'émettre l'avis suivant, touchant les jeunes gens exemptés du service militaire à titre de cultivateurs:

"Considérant l'importance de laisser un nombre suffisant d'hommes sur les fermes qui contribuent actuellement à l'approvisionnement du pays en vivres, avis public est par les présentes donné que:

1. Tous les membres de la classe I qui possèdent comme fermier, un certificat d'exemption prêt à expirer et qui désirent le faire renouveler, doivent immédiatement solliciter une extension de temps du registraire du service militaire de leur district respectif. Un questionnaire leur sera aussitôt fourni par le registraire et leur exemption sera prolongée, s'ils peuvent prouver d'une façon satisfaisante qu'ils contribuent suffisamment à l'approvisionnement en vivres du pays.

2. En vue d'assurer à tous un emploi productif durant les mois d'hiver, les cultivateurs ainsi exemptés devraient demander à leur registraire un permis de se livrer durant l'hiver à quelque travail d'intérêt national tel que la production des munitions, l'abattage du bois, etc. Ce permis autorisera les jeunes cultivateurs à se livrer à quelque occupation utile, durant la saison où la culture de la terre est impossible.

Le marché du carton.

J. E. Ray, commissaire commercial, écrit de Manchester, Angleterre:

Une branche de l'industrie susceptible de grands développements pour le Canada, après la guerre, c'est l'exportation du carton épais et du carton de pâte de bois au Royaume-Uni. Le marché a toujours été important dans le passé, et il est destiné à prendre encore plus d'importance à l'avenir. Les quantités importées en temps normal dépassent 1,300,000 quintaux. Les principales sources d'approvisionnement étaient la Russie et la Suède; le Canada venait ensuite, au point de vue du volume de ses exportations. Pendant la dernière année qui a précédé la guerre, les achats provenant de ces pays se répartissaient comme suit:

Russie.	quintaux. 412,598
Suède.	" 366,493
Canada.	" 225,615

La part de l'Allemagne était de 178,098 quintaux; celle de la Norvège de 63,432 quintaux, et celle des Etats-Unis de 28,136 quintaux. D'après ces statistiques, il est évident qu'il y a beaucoup de place pour le développement des exportations canadiennes. Nous citons ces chiffres afin d'attirer de nouveau l'attention des manufacturiers canadiens sur les perspectives que présente le marché britannique.

QUEBEC PORT D'ENTRÉE
POUR LES PLANTS
VENANT D'EUROPE.

Par un récent amendement à la loi des maladies contagieuses et des insectes nuisibles, les plants venant d'Angleterre ou des autres pays d'Europe pourront désormais être débarqués dans le port de Québec. Jusqu'ici, même les plants destinés à la région de Québec devaient entrer au pays par le port de Montréal.